



CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

16^{ÈME} COLLOQUE

UN RÉSEAU EN RÉPARATION POUR NOS AINÉS

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

19 ET 20 SEPTEMBRE 2019

Hôtel Sandman
Longueuil

3565, rue Berri, bureau 230, Montréal (Québec) H2L 4G3
Tél. : 1 877 CPM.AIDE ou 514 861.5922 Télécopieur: 514 861.5189
www.cpm.qc.ca info@cpm.qc.ca

Jeudi le 19 septembre

16h30 Inscription des participants
17h00 Cocktail

18h30 Conférencier invité

19h00 Banquet

Vendredi le 20 septembre

09h00 **Bloc 1 : Soins aux aînés à domicile**

- Mme Jacqueline Rousseau
- M. Alain St-Arnaud
- Mme Magalie Dumas

9h45 **Période d'échange**

10h30 **Bloc 2 : Soins aux aînés en milieu hospitalier**

- Dr. Frank Giuristante
- Dre Nadine Larente
- Équipe multidisciplinaire

11h15 **Période d'échange**

12h00 **Dîner et visite des kiosques**

13h30 **Bloc 3 : Soins aux aînés en centre d'hébergement**

- M. François Aubry
- M. Jean Bottari
- M. Philippe Voyer

14h15 **Période d'échange**

15h00 **Allocution de clôture**

15h30 **Clôture du colloque**

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Veillez faire parvenir votre inscription accompagnée de votre chèque par voie postale au :

Conseil pour la protection des malades
3565, rue Berri, Bureau 230
Montréal (Québec) H2L 4G3

Il est également possible d'envoyer votre inscription par courriel à info@cpm.qc.ca et faire suivre votre paiement avec une copie de votre inscription.

Inscription/Annulation
Date limite d'inscription: 15 août 2019

Aucune annulation d'inscription ne sera accordée après le 15 août 2019.

En cas d'annulation avant cette date, des frais d'administration de 50 \$ seront retenus.

Sous l'initiative du Conseil pour la protection
des malades



CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES

L'ORGANISATION

Fondé en 1974 par le regretté Claude Brunet, le Conseil pour la protection des malades est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé à travers le Québec.

L'AMISSION

Promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer la qualité des services. Par le biais de la Fédération des comités des usagers et de résidents du Québec (FCURQ) qu'il a mise en place, le CPM regroupe des comités des usagers et de résidents implantés dans les établissements de santé situés aux quatre coins de la province.

HÉBERGEMENT

Chaque participant sera responsable de la réservation et du paiement de sa chambre.

Veuillez mentionner le nom du Conseil pour la protection des malades afin de bénéficier du tarif préférentiel et de faire partie du bloc de chambres réservé pour l'événement.

Tarifs par nuit, valable jusqu'au 15 août 2019

- Deux lits doubles non-fumeurs: 135,00\$
- Les frais pour une personne additionnelle (3•et4• personne) partageant la chambre sont de 10,00\$ par personne, par nuit.

Stationnement: Le stationnement est gratuit

L'AVISION

Être la référence pour les usagers et le réseau de la santé et des services sociaux dans l'ensemble du Québec.

LA DEVISE

- Protéger les usagers et les personnes vulnérables afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable;
- Défendre les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés;
- Agir à titre d'intermédiaire et de médiateur auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

LE MANDAT DE L'ÉQUIPE

- Conseiller les personnes par le biais d'avocats et de conseillers compétents;
- Offrir une multitude de services tels la médiation, des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques;
- Outiller les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants ou tout autre service relativement à leur mandat.

Hôtel Sandman Longueuil

999, rue de Sérigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1

Téléphone: 450-670-3030 1 Sans frais: 1-800-726-3626

Chambres pour les personnes à mobilité réduite : Veuillez mentionner vos besoins lors de la réservation de votre chambre.

Frais supplémentaires : Les tarifs sont assujettis aux taxes provinciales applicables.

Heures d'arrivée et de départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15h le jour d'arrivée et doivent être libérées à 12h le jour du départ.

Piscine Intérieure chauffée: Accès gratuit

Petit déjeuner : 13,50\$

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(Veuillez compléter un formulaire par participant)

Nom: _____

Prénom: _____

Comité 1 Organisme 1 Entreprise

Fonction: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Télécopieur: _____

Courriel: _____

Tarif par participant

Tarifs	
Membres	200,00
Non-membres	250,00
Colloque seulement 20 septembre 2019	125,00
Banquet seulement 19 septembre 2019	100,00

Restrictions alimentaires : _____

Besoins spécifiques: _____

Mode d'envoi de l'inscription (voir au verso)